

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé tenue à l'hôtel de ville, au 374, route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 13 mars 2018, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Sont présents :

MME	Nadine Lelièvre, conseillère
MM.	Patrick Lebreux, conseiller
	Jacques Desbois, conseiller
	Roland Vallée, conseiller
	Jeannot Couture, conseiller
	Jacques Roussy, conseiller

Est absent : M. Roberto Blondin, maire

Les membres présents forment quorum, sous la présidence de monsieur Patrick Lebreux, maire suppléant

Sont également présents :
Luc Lambert, directeur général
René Desbois, inspecteur

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire suppléant ouvre la séance à 19 : 30 heures, constate le quorum et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

2018-03-040

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la session
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des procès-verbaux du 5, 13 et 26 février 2018
- 4- Correspondance
- 5- Liste du journal des déboursés et rapport des salaires nets
- 6- Règlement numéro 2018-321 décrétant une dépense et un emprunt de 1 044 705 \$ pour le pavage de routes municipales
- 7- Subvention O.T.J. – 2018
- 8- Quote-Part pour le transport du centre de jour
- 9- Demande de prêt pour l'échantillonneur d'eaux usées
- 10- Site Web de la Municipalité
- 11- Nomination d'un représentant (e) pour siéger sur le (CIS)
- 12- Adoption du budget révisé 2018 de l'O.M.H. de Sainte-Thérèse-de-Gaspé
- 13- Route Saint-Paul – Transport de camion et dégel
- 14- Autres sujets : _____

- 15- Période de questions
- 16- Clôture de la session

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte l'ordre du jour et garde le point «autres sujets» ouvert.

2018-03-041

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 5, 13 ET 26 FÉVRIER 2018

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte les procès-verbaux du 5, 13 et 26 février 2018 tels que rédigés.

2018-03-042

CORRESPONDANCE

Le directeur général informe les membres du conseil municipal de la correspondance reçue au mois de février 2018.

2018-03-043

Liste des comptes fournisseurs, du journal des déboursés et du rapport des salaires nets

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des dépenses effectuées par un fonctionnaire dans le cadre d'une délégation de compétences (Règlement 2007-254) et qui apparaissent dans la liste des comptes fournisseurs du mois de février 2018.

QUE le conseil municipal prend acte du journal des déboursés et du rapport des salaires nets du mois de février 2018.

Le secrétaire-trésorier fait un résumé du règlement numéro 2018-321.

2018-03-044

RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-321 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 1 044 705 \$ POUR LE PAVAGE DE ROUTES MUNICIPALES

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte le règlement 2018-321 décrétant une dépense et un emprunt de 1 044 705 \$ pour le pavage de routes municipales.

2018-03-045

SUBVENTION O.T.J.

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal accorde une subvention 8 800 \$ à l'O.T.J. de Sainte-Thérèse-de-Gaspé pour l'organisation des loisirs dans la municipalité.

2018-03-046

QUOTE-PART POUR LE TRANSPORT DU CENTRE DE JOUR

Il est proposé par Roland Vallée et résolu unanimement ;

QUE le conseil municipal accepte de payer la quote-part 2018 du centre de jour fixée à 1 210 \$.

2018-03-047

DEMANDE DE PRÊT POUR L'ÉCHANTILLONNEUR D'EAUX USÉES

CONSIDÉRANT QUE les compagnies Lelièvre, Lelièvre et Lemoignan Ltée et E. Gagnon & Fils demandent à la Municipalité de leur prêter notre échantillonneur pour l'analyse des eaux usées ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a prêté son échantillonneur l'an passé à E. Gagnon & Fils et qu'il est revenu endommagé, il a fallu le remplacer au coût de 4 236\$;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Jeannot Couture et résolu unanimement ;

QUE le conseil municipal ne prête pas l'échantillonneur pour le motif ci-haut mentionné et suggère aux deux industries de faire l'acquisition d'un échantillonneur et de partager les coûts.

QUE le conseil municipal abroge la résolution numéro 17-07-108.

2018-03-048

SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE le site Web de la Municipalité est actif depuis plusieurs années et qu'il y a lieu d'améliorer sa portée, son esthétisme et sa flexibilité (multi-plates-formes) ;

POUR CE MOTIF, il est proposé par Jacques Roussy et résolu unanimement ;

QUE le conseil municipal accepte l'offre de service de Solution infomédia au coût de 2 900 \$ pour le volet communication, conception, programmation et formation l'ajout d'options pourrait faire augmenter l'offre de service jusqu'à 3 050 \$ plus taxes.

QUE conseil municipal autorise de directeur général à conclure une entente supplémentaire avec Solution infomédia si la Municipalité demande des services non inclus dans le mandat initial.

QUE les sommes nécessaires pour payer cette dépense soit prise à même les revenus provenant de la redevance pour l'éolien.

2018-03-049

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT (E) POUR SIÉGER SUR LE (CIS)

CONSIDÉRANT QUE le responsable du développement socioéconomique de la MRC du Rocher-Percé demande à la Municipalité de nommer un représentant pour siéger sur le comité d'investissement (CIS) jusqu'au 31 mars 2020 ;

POUR CE MOTIF, il est proposé par Jacques Roussy et résolu unanimement ;

QUE le conseil municipal nomme madame Line Blais pour siéger sur le comité d'investissement (CIS) de la MRC du Rocher-Percé

2018-03-050

ADOPTION DU BUDGET RÉVISÉ 2018 DE L'O.M.H. DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal accepte la révision budgétaire de l'O.M.H. de Sainte-Thérèse-de-Gaspé en date du 26 février 2018 qui augmente la participation de la Municipalité de 32 \$. La participation passe de 3 274 \$ à 3 306 \$.

2018-03-051

ROUTE SAINT-PAUL – TRANSPORT DE CAMION ET DÉGEL

Il est proposé par Roland Vallée et résolu unanimement ;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général à prendre les dispositions nécessaires pour fermer la route Saint-Paul si le transport de bois par camion continue de transiger par cette route. Et également si l'état de la route, suite au dégel, fait en sorte qu'aucun véhicule ne devrait l'utiliser.

QUE cette autorisation est valide pour cette année et les années suivantes.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a débuté à 19 : 46 heures et elle s'est terminée à 19 : 47 heures.

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je soussigné, Luc Lambert, directeur général, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants pour payer les dépenses mentionnées au procès-verbal.

Signé _____

2018-03-052

CLÔTURE DE LA SÉANCE

La clôture de la séance est proposée par Nadine Lelièvre à 19 : 48 heures.

Patrick Lebreux, maire suppléant

Luc Lambert, directeur général
et secrétaire-trésorier